

# COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL

## du 1<sup>er</sup> FEVRIER 2013

Convocation du 28 janvier 2013.

Le premier février deux mil treize, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Madame Danielle POIRSON, Maire.

Étaient présents : Alain LEGRAND, 1<sup>er</sup> Adjoint, Sylvie ALBEROLA, 2<sup>ème</sup> Adjoint, Lionel DECIMO, Patricia PIGEON, Ludivine RATAJEZAK, Bernard TALMON, Conseillers municipaux.

Absents excusés : Christine GOURY, qui avait donné pouvoir à Danielle POIRSON, Dominique LIZOT qui avait donné pouvoir à Patricia PIGEON, Dominique SABATIER qui avait donné pouvoir à Sylvie ALBEROLA, Marlyn GRANDGURY.

**Secrétaire de séance :** Sylvie ALBEROLA.

Le procès verbal du Conseil municipal du 16/11/2012 est adopté à l'unanimité.

### **Ordre du jour :**

Finances

Travaux

Questions diverses

Madame le Maire renouvelle ses vœux de bonne année au Conseil municipal et à l'ensemble des Tigéens.

Puis elle remercie les Conseillers municipaux et les Administrés qui ont géré la viabilité hivernale.

Sur la demande des Commandants des Brigades de Gendarmerie de Mortcerf et des Pompiers de Crécy, la rue de la Forêt a été fermée à la circulation.

Les rues ont été dégagées plusieurs fois par jour pendant la période neigeuse.

Toutefois, il ne suffit pas de rendre praticable la voirie du village.

Elle rappelle que le Conseil général considère que les RD 20 et 21 ne sont pas prioritaires. Aussi la Commission voirie a-t-elle décidé que TIGEAUX prendrait **à sa charge le désenclavement du village** et par là même celui des villages voisins. La RD 20 est déneigée jusqu'à la ferme de BESSY, le traitement de la RD 21 permet de rallier la RN36.

2 tonnes de sel ont été répandues, 57 heures de travail ont été assurées dont 36 en pleine nuit.

## **FINANCES**

### ❖ **RECENSEMENT**

Le recensement se déroule dans les meilleures conditions, le Conseil remercie Madame TALMON, Agent recenseur.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents : Monsieur TALMON ne prenant pas part au vote, fixe la rémunération forfaitaire de Madame TALMON à 600 € nets.

### ❖ **ACCEPTATION DE CREDIT**

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents accepte le chèque de Monsieur LIEVIN d'un montant de 230.61 € pour la location des parcelles A52 et A510.

### ❖ **DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents autorise Madame le Maire à engager les dépenses d'investissement avant le vote du Budget Primitif 2013 dans la limite du quart des crédits votés par chapitre pour l'exercice 2012.

## **TRAVAUX**

### ❖ **ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF**

Alain LEGRAND informe le Conseil que le Conseil général 77 et l'Agence de l'Eau Seine Normandie ont accepté de financer la dernière tranche de travaux.

Les conventions de maîtrise d'ouvrage seront adressées aux riverains au cours du mois. Les travaux recommenceront dès que les terrains seront moins meubles.

### ❖ TRAVAUX DE VOIRIE

Le Conseil municipal à l'unanimité des membres présents accepte le devis de l'Entreprise WIAME pour l'aménagement d'une partie du trottoir de la rue du Grand Morin, d'un montant estimatif de 47 646 € HT.

### ❖ FERMETURE DU CHEMIN DES NOYERS

Bernard TALMON explique au Conseil les démarches qui ont amené à la fermeture du chemin des Noyers. Les Tigéens qui l'empruntent régulièrement sont invités à se faire connaître.

## QUESTIONS DIVERSES

### ❖ ANIMATION DU VILLAGE

Les fêtes de Noël se sont déroulées samedi 15 décembre dans la convivialité.

Elles ont débuté par le déjeuner des retraités. Vingt-trois personnes ont apprécié les talents du chef Arnaud PIERRE de VILLENEUVE-LE-COMTE. Puis la troupe des LOULOUFOQUES a présenté quelques scénettes dans une salle comble. Après le goûter, le Père Noël a distribué ses jouets. Madame POIRSON remercie vivement les Elus qui ont contribué à la réussite de cette fête.

Samedi 12 janvier, 65 Tigéens sont venus partager la galette dans la bonne humeur.

Une « soirée choucroute » est prévue le 23 mars.

Par ailleurs, le Comité des fêtes a proposé un programme pour 2013 qui sera validé ultérieurement en sa présence.

### ❖ COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS CRECOIS

Madame POIRSON informe le Conseil que l'arrivée des quatre Communes isolées porte le nombre d'habitants de la C.C.P.C. à 35 155 habitants.

Le Conseil municipal à l'unanimité des membres présents approuve la restructuration des statuts de la Communauté de Communes du Pays Créçois, telle qu'elle a été adoptée lors du conseil communautaire du 6 décembre 2012.

### ❖ HYGIENE PUBLIQUE / CIVISME

Patricia PIGEON rappelle que les déjections canines ne doivent pas polluer les lieux publics (rues, trottoirs, espaces verts, espaces jeux...)

Tout propriétaire de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections de son animal sur le domaine public.

Elle ajoute « qu'être responsable de son chien en toutes circonstances c'est s'assurer le respect des autres habitants même à la campagne. »

### ❖ MODIFICATION DES RYTHMES SCOLAIRES : MOTION

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents adopte la motion suivante :

*Le Conseil municipal de TIGEAUX*

- *Soutient l'objectif de la réforme des rythmes scolaires à savoir « mieux apprendre et favoriser la réussite scolaire de tous », toutefois, il estime que la modification telle qu'indiquée dans le Décret du 26/01/2013 n'est pas suffisamment précise,*
- *Dit que la journée scolaire est effectivement trop chargée mais que rallonger la présence de l'enfant dans l'école ne sera que vecteur d'énervement et de fatigue,*
- *N'adhère pas au principe de répartition des 24 heures d'enseignement sur 9 demi-journées. En effet, beaucoup d'enfants se reposent le mercredi matin,*
- *Considère que la Municipalité n'est pas en capacité de satisfaire un Projet éducatif territorial en se référant au coûts induits, aux difficultés d'embauche, au manque de locaux ou encore aux nouvelles responsabilités imposées...*
- *Demande que le Décret soit amendé de la manière suivante :*
  - *raccourcissement des vacances pour compenser les 3 heures hebdomadaires supprimées,*
  - *sortie des élèves autorisée à 15h45.*

### ❖ ETAT CIVIL

Le Conseil présente ses condoléances à la famille de Madame ALQUIER.

### ❖ INFORMATIONS

Les objets volumineux seront collectés le 11 mars prochain.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21h03.